



Déclaration CAPA du 13-05-2020

Contexte général

Nous espérons tous surmonter cette terrible pandémie dans les meilleurs délais. Nos pensées et notre énergie vont aux familles qui peinent à surmonter les difficultés liées au confinement, ainsi qu'aux victimes et à leurs proches.

Chacun a pu mesurer à quel point notre système de protection sociale et nos services publics sont indispensables. Au lieu de les détruire, à rebours de la politique actuelle, dans un contexte où les inégalités sociales ont des conséquences encore plus dramatiques, il est nécessaire de les conforter et les développer. La FSU attend du 1^{er} ministre qu'il annonce un plan global de mesures et d'aides sociales, notamment au chômage, aux loyers, à l'accès à l'alimentation et aux bas salaires. La réforme de l'assurance chômage et les ordonnances prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire mortifères pour les acquis sociaux, doivent être abrogées, la loi de réforme sur les retraites abandonnée, immédiatement et définitivement.

Pour la fonction publique, nous affirmons qu'un agenda social Fonction publique est nécessaire pour faire face aux enjeux de la période. Il est indispensable que ce dernier s'ouvre par un bilan de la crise actuelle et que des discussions portent sur les décisions nécessaires notamment en matière d'effectifs et de moyens budgétaires, dans le cadre de politiques en rupture avec celles menées depuis des années. La loi dite de modernisation de la Fonction Publique doit elle aussi être abandonnée immédiatement et définitivement ainsi que le jour de carence.

Le gouvernement a débloqué des centaines de milliards d'euros pour aider les entreprises et ce sans contrepartie ; il est temps qu'il annonce des centaines de milliards pour les travailleur-ses, les privé-es d'emploi et ceux et celles en grande précarité, les étudiant-es, les jeunes et les plus ancien-nes et rétablisse un droit du travail digne, protecteur et respectueux de la santé.

Dans l'Éducation Nationale, le gouvernement a confirmé, en dépit des préconisations de son comité scientifique, la réouverture progressive des crèches et des écoles puis des collèges dès le 11 mai, renvoyant la décision pour les lycées à fin mai. Cette reprise scolaire repose sur un éventuel volontariat des familles, contrevenant ainsi à l'obligation scolaire et laissant les familles face à la responsabilité d'estimer les risques pour leurs enfants. Par ailleurs chacun sait que nombre d'entre elles, du fait de l'annulation des mesures de chômage partiel ou des régimes d'autorisation d'absence dans la Fonction publique dès le mois de juin, subiront des pressions économiques les contraignant à envoyer leurs enfants à l'École : le volontariat sera de fait annulé pour certains.

Nous exigeons que priorité absolue soit donnée à la santé et à la protection des personnels et des usagers dans les écoles, les collèges, les lycées et les CIO. Il est de l'entière responsabilité du gouvernement et des employeurs de fournir aux personnels l'ensemble des équipements de protection nécessaires à la sécurité sanitaire. Le protocole sanitaire national doit être strictement appliqué.

Psy EN EDO et CIO :

Le 2 mai, nous adressions à monsieur le Recteur un courrier portant notamment sur les difficultés que nous rencontrons dans l'exercice de notre profession pendant le confinement. Par ailleurs dès que possible, nous demanderons une audience sur la question du SRE.

Il nous suffit ici de rappeler que depuis le début du confinement, nous sommes en pleine injonction paradoxale : dans un contexte très particulier (confinement et déconfinement), il faudrait remplir toutes nos missions (cf lettre des CSAIO de l'Académie d'Aix-Marseille et de Nice, Projet de réouverture des CIO, de reprise d'activité des personnels au CIO et en établissement) avec des modalités de travail redéfinies par la seule administration notamment celles du télétravail.

Nous rappelons que le télétravail correspond à une définition précise dans les textes, [décret n° 2016-151 du 11 février 2016](#) et Arrêté du 3 avril 2018, et que si l'on s'y réfère, seule une partie de ce qui fonde l'existence du CIO et de l'activité professionnelle du psychologue peut être accomplie à distance. Ne nous méprenons pas, l'usage du numérique ne suffit pas à transposer chez soi son travail habituel ! C'est pourquoi nous déclarons que c'est, grâce à un engagement sans faille, en utilisant leur matériel personnel et en s'appuyant sur le travail d'équipe du CIO, dans un environnement dégradé, que les personnels des CIO (DCIO, Psy EN et Personnels administratifs) ont pu et peuvent encore assurer la continuité de l'accompagnement à l'orientation, le maintien des liens avec les établissements et les familles dont ils ont la charge. Rien n'était prêt. La décence voudrait qu'on les dédommage au moins des forfaits téléphoniques dépassés et de leurs abonnements internet.

Les CIO sont des lieux d'accueil du public. Nous nous réjouissons qu'un protocole sanitaire existe : il doit s'appliquer ! Or nous avons des inquiétudes légitimes :

- Pour le nettoyage, la plupart des CIO d'Etat ont des contrats avec des associations ou des entreprises privées : une ligne budgétaire au rectorat est prévue à cet effet. Compte tenu des besoins plus importants dus à la période, cette ligne budgétaire doit être abondée à la hauteur des besoins.
- Dans le protocole, il est précisé qu'il y aura des masques pour les personnels mais que les usagers s'engagent à fournir leur masque. Dans le cas contraire, l'accès au CIO leur serait refusé. Cela nous semble relever d'une discrimination sociale : statistiquement, ce sont les familles démunies qui ont le plus de chance de se retrouver dans cette situation. Nous demandons donc qu'une réserve de masques dans chaque CIO soit prévue et renouvelée afin de pouvoir accueillir, en CIO, **tous les publics.**

Psy EN EDA et RASED :

Pour les Psy EN EDA de l'académie, cette période de confinement a été traversée par des doutes, incertitudes, questionnements, inquiétudes, mais sans aucune demande cohérente de la part de notre hiérarchie. Très sollicité.es dans certaines circonscriptions, totalement oublié.es dans d'autres, les collègues se sont organisé.es ici et là selon ce qui leur a semblé important.

De nouvelles formes de travail ont pu émerger, de nouvelles modalités d'investissement personnel et professionnel ont pris forme, à distance ou en présentiel parfois. Certaines circonscriptions ont maintenu des ESS (c'est le cas dans le 04), des décisions d'orientation en SEGPA ont été prises dans des conditions opaques (dans le 13), les Psy EN n'ont la plupart du temps pas été informé.es des opérations en cours. Bien conscient.es de la gravité de la situation et de l'incompétence de notre administration pour gérer cette crise en tenant compte des facteurs humains et psychologiques, les collègues se sont concerté.es et ont agi : participation à l'accueil des enfants de soignant.es, permanences téléphoniques, suivi de certaines familles, maintien du lien avec les équipes des écoles, mise à disposition de documents... Et maintenant

une reprise dans le plus grand flou, sans matériel de protection.

Après 2 mois de confinement, le ministre de l'Éducation se décide enfin à s'adresser aux psy EN, par le biais d'un message diffusé sur des plates-formes tout public avant d'arriver dans nos messageries professionnelles. M.Blanquer se souvient-il soudain que les Psy EN ont des fonctions propres dont on pourrait avoir besoin en cette période trouble ? A-t-il soudain pris conscience que les mesures strictes qui accompagnent cette pandémie génèrent des souffrances ? Ou bien est-il cynique au point de nous solliciter pour limiter les dégâts inévitables vu les conditions qu'il impose lui-même pour cette reprise ?

Pour la FSU, ce message arrive bien trop tard, les Psy EN n'ont plus confiance en cette administration qui saccage un à un tous les services. Les Psy EN n'attendent pas d'éloges de la part de leur ministère, elles et ils attendent du respect et des moyens : 1 psy EN pour 800 élèves dans des RASED vraiment pluridisciplinaires, des postes réellement pourvus partout, une augmentation sensible du nombre de postes aux concours, le maintien d'un réseau de CIO sur tout le territoire.